

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis  
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 28 mai 2026.

**Présents** : Guy MEZARD, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

**Absents excusés** : Pierre BADER (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Jimmy PAUVERT (*procuration donnée à Richard HOURDEQUIN*).

**Secrétaire de séance** : Marie-Annick MARCEAUX.

Nombre de Conseillers	
➤ En exercice .....	15
➤ Présents .....	13
➤ Votants .....	15

**Objet** : Tarifs des concessions cimetière

### Délibération n°45/2026

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 27 avril 2026, le Conseil Municipal avait décidé de maintenir les tarifs des concessions cimetière inchangés depuis la délibération n°14/2025 du 27 mars 2025, à savoir :

- Concession classique (caveaux ou sépulture en pleine terre) : 15 ans : 120 € - 30 ans : 200 €
- Cave-urne : 15 ans : 600 € - 30 ans : 950 €
- Columbarium : 15 ans : 700 € - 30 ans : 950 €

Monsieur le Maire propose, suite à remarques émises par des concessionnaires, de revoir à la baisse les tarifs des concessions cave-urne et columbarium comme suit :

- Cave-urne : 15 ans : 300 € - 30 ans : 475 €
- Columbarium : 15 ans : 350 € - 30 ans : 475 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur cette proposition.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, décide, à 11 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, la tarification suivante :

- Concessions funéraires d'un emplacement pour sépulture en pleine terre ou caveaux :
  - 15 ans : 120 €
  - 30 ans : 200 €
- Concessions avec caveaux-urnes (dimensions intérieures 60cm x 60 cm x 40cm) :
  - 15 ans : 300 €
  - 30 ans : 475 €
- Concessions dans le columbarium (dimensions intérieures 50cm x 29 cm x 40 cm) :
  - 15 ans : 350 €
  - 30 ans : 475 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,  
Guy MEZARD

Madame La Secrétaire de séance,  
Marie-Annick MARCEAUX.

